

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 1^{er} octobre 2012, à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. André Garant, maire
M. Richard Garant, conseiller
Mme Francine Buisson, conseillère
M. Robert Hamel, conseiller
M. Michel Brodeur, conseiller
Mme Marlyne Muise, conseillère

Est absente :

Mme Louise Lafrenière Grenier, conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire. La directrice générale secrétaire-trésorière est aussi présente. Il y a ouverture de la séance par monsieur le maire.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Cas particuliers
- 3- Adoption des procès-verbaux de septembre 2012
- 4- Correspondance
- 5- Comptes
- 6- Adoption du 1^{er} projet de règlement 2012-004 modifiant le règlement de zonage 2010-012
- 7- Avis de motion modification du plan d'urbanisme (insertion Domaine Ouellet)
- 8- Adoption du 1^{er} projet de règlement 2012-005 modifiant le plan d'urbanisme 2010-011
- 9- Avis de motion modification du règlement de zonage 2010-012 (insertion Domaine Ouellet)
- 10- Adoption du 1^{er} projet de règlement 2012-006 modifiant le règlement de zonage 2010-012.

- 11- Mandat notaire pour transfert de propriété lot 4 096 823
Domaine Ouellet
- 12- Avis de motion adoption d'un code d'éthique pour les
employés municipaux
- 13- Mise à pied Réjean Riopel
- 14- Formation PG Mégagest Edith Ménard
- 15- Formation aqueduc Jérôme Bourassa
- 16- Entente UTA cours d'histoire
- 17- Fête des Aînés
- 18- Dossier Georges Pellerin et Jessika Béland
- 19- Subvention Jessy-Ann Mongrain
- 20- Affiche Maison des Jeunes
- 21- Dernier versement Maison des Jeunes
- 22- Comité de la Famille : Activité de Noël
 Souper bénévoles
- 23- Affaires nouvelles
- 24- Période de questions
- 25- Période de suggestions
- 26- Clôture de la séance

RÉS. 2012-10-241 ORDRE DU JOUR

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

CAS PARTICULIERS

Quinze personnes assistent à la séance du conseil.

Une question est posée concernant le gravelage du Lac Long pour le printemps 2013.

RÉS. 2012-10-242 PROCÈS-VERBAUX

Sur proposition de madame Marlyne Muise appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité l'adoption des procès-verbaux de septembre sans aucune modification.

Adoptée

CORRESPONDANCE

La directrice générale accuse réception de la correspondance suivante :

- Demande de permis d'alcool Restaurant pour vendre Resto Quoi de N'Oeuf.
- Pétition de 25 noms concernant une demande d'asphaltage de la Rue Gélinas. Un accusé de réception sera transmis aux 25 signataires.

RÉS. 2012-10-243 SUBVENTION MARIE-EVE BOUCHER

Sur proposition de madame Marlyne Muise appuyée par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal donne une subvention au montant de 40.00 \$ à Marie-Eve Boucher conditionnellement à la fourniture de ses documents de participation à l'activité de danse mentionnée.

Adoptée

RÉS. 2012-10-244 CORRESPONDANCE

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt de la correspondance.

Adoptée

COMPTES

Salaires : 35 958.83 \$

Comptes :

5324	COMITE GRANDI-OSE	SUBVENTION	1 500.00 \$
5325	COMBEQ	FORMATION ANNE-CLAUDE HÉBERT MOREAU	275.94 \$
5326	GARANT ANDRE	CONGRÈS FQM	1 244.72 \$
5327	STEPHANE WINTEMUTE	REMBOURSEMENT DÉROGATION MINEURE	350.00 \$
5328	ALIMENTATION R. AUDET	ALIMENTS, PIÈCES ET ACCESSOIRES	67.23 \$
5329	ASTRAL MEDIA RADIO INC.	PUBLICITÉ TOURISTIQUE	1 264.73 \$
5330	AUTOMATION MAURICIE INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES	372.45 \$
5331	BIOLAB - DIVISION CAP-DE-LA-MADELEINE	ANALYSES D'EAU	218.34 \$
5332	LES BONBONS SAMSON (9214 7453 QUEBEC INC	PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME	147.17 \$
5333	BOURASSA JEROME	DÉPLACEMENT AQUEDUC	8.80 \$
5334	BUROPLUS, DIVISION COMMERCIALE	FOURNITURES DE BUREAU	202.48 \$

5335	CARQUEST, PIECES D'AUTOS	ENTRETIEN CAMION, TRACTEUR BALADE, MAISONS FLEURIES, ÉQUIPEMENT TRACTEUR	97.11 \$
5336	LABORATOIRES CHOISY LTEE	ARTICLES DE NETTOYAGE, ARTICLES DE NETTOYAGE BATISSE PATINOIRE	349.22 \$
5337	CLD SHAWINIGAN	FORMATION TOURISME	22.00 \$
5338	CLOTURES CAMBREK INC.	JARDIN BOTANIQUE	400.11 \$
5339	CONSTRUCTION & PAVAGE BOISVERT INC	VOIRIE MATÉRIAUX	225.81 \$
5340	CONTROLES C.E.I. INC.	ENTRETIEN STATION POMPAGE	875.44 \$
5341	COOKE SERRURIER ENR.	PIÈCES ET ACCESSOIRES GARAGE DE LA CULTURE	254.67 \$
5342	COOPERATIVE COLLECTE PRO	CONTRAT VIDANGES	14 216.82 \$
5343	JACQUES DEFOY	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$
5344	DISTRIBUTION DESCOUR S.E.N.C.	ALIMENTS	98.75 \$
5345	L'ECHO DE MASKINONGE	PUBLICITÉ TOURISTIQUE	200.98 \$
5346	EMCO CORPORATION	EGOUT PLUVIAL AVENUE PRINCIPALE	161.93 \$
5347	LES ENTREPRISES ALAIN BOURNIVAL ET FILS	JARDIN BOTANIQUE	774.93 \$
5348	LES ENTREPRISES RENE NEWBERRY	LOCATION MACHINERIE	2 575.44 \$
5349	LES ENTREPRISES DE DISTRIBUTION	ALIMENTS	837.02 \$
5350	LES ENTREPRISES ELECTRIQUES	PIÈCES ET ACCESSOIRES GARAGE DE LA CULTURE, ENTRETIEN CASERNE	212.13 \$
5351	ENVIRONNEMENT M C M INC.	PROFESSIONNEL AQUEDUC	94.86 \$
5352	FEDERATION QUEBECOISE DES MUN.	PIÈCES ET ACCESSOIRES, ÉQUIPEMENT, PUBLICITÉ TOURISTIQUE, SIGNALISATION ACCESSOIRES, ENTRETIEN ÉQUIPEMENT TRACTEUR, SYSTÈME DE COMMUNICATION	231.33 \$
5353	FELIX SECURITE INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	1 184.13 \$
5354	FINANCIERE BANQUE NATIONALE	INT. RÉGL. EMPRUNT AQUEDUC SAMSON/MARCHAND, INT. RÉGL. EMPRUNT CAMION INCENDIE	7 062.50 \$
5355	FLORICULTURE H.G. GAUTHIER INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES JARDIN BOTANIQUE	68.93 \$
5356	FONDS D'INFORMATION	FRAIS DE MUTATION	
5357	GELINAS KEVEN	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$
5358	SANDRA GEROME	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	75.06 \$
5359	GESTION MARCEL G. GAGNE	PIÈCES ET ACCESSOIRES JARDIN BOTANIQUE	89.64 \$
5360	GRENIER YVON	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$
5361	GROUPE CLR	SYSTÈME DE COMMUNICATION	74.45 \$
5362	LE GROUPE LAFRENIERE TRACTEURS	ENTRETIEN ÉQUIPEMENT TRACTEUR	159.66 \$
5363	HEBERT-MOREAU ANNE CLAUDE	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	135.30 \$
5364	IMAGING TONER TECHNOLOGIE	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, FOURNITURES DE BUREAU	227.64 \$
5365	INFOTECK CENTRE D'ORDINATEUR	PIÈCES ET ACCESSOIRES URBANISME, ENTRETIEN ÉQUIPEMENT BUREAU	117.27 \$
5366	ANNULÉ		

5367	JULIEN BELLERIVE & FILS	JARDIN BOTANIQUE, VOIRIE MATÉRIAUX, LOCATION DE MACHINERIE, ÉGOUT PLUVIAL AVE. DE LA RIVIÈRE, ENTRETIEN CASERNE	6 006.53 \$
5368	LAVAGE PIERCO	ENTRETIEN ET RÉPARATION CENTRE COMMUNAUTAIRE	482.90 \$
5369	LEO BELAND, ENTREPRENEUR ELEC.	ENTRETIEN SYSTÈME ÉCLAIRAGE	410.10 \$
5370	LOCATION CDA INC.	ACHAT OUTILS	304.68 \$
5371	MARCHE RENÉ SAMSON	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, ALIMENTS	128.11 \$
5372	MARTIN & LEVESQUE INC.	VETEMENTS DES POMPIERS	180.35 \$
5373	MASKIMO CONSTRUCTION INC.	VOIRIE MATÉRIAUX, ENTRETIEN CASERNE	1 187.65 \$
5374	MATÉRIAUX LAVERGNE	ENTRETIEN CAMION	55.28 \$
5375	MAURICE HOULE & FILS LTEE	PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME, JARDIN BOTANIQUE, TERRAIN DE JEUX, VOIRIE MATÉRIAUX, ENTRETIEN STATION POMPAGE	649.54 \$
5376	MÉDIMAGE	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	40.70 \$
5377	FRANCOEUR MICHELINE	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$
5378	MRC DE MASKINONGE	GESTION DE BOUES, ENFOUISSEMENT DÉCHETS, REDEV. ÉLIMINATION \$20.69/TONNE, ROUTE DES LACS	8 636.91 \$
5379	MUNICIPALITE ST-BARNABÉ NORD	EAU ST-BARNABÉ/SAMSON MARCHAND	862.25 \$
5380	LES PETROLES SONIC(C.F.Q.)	ESSENCE, HUILE DIESEL BALADE, AQUEDUC PRINCIPAL, AQUEDUC SAMSON MARCHAND, CAMION INCENDIE	1 925.05 \$
5381	PG SOLUTIONS INC.	ENTRETIEN INFORMATIQUE	259.79 \$
5382	JULIE PLANTE ENR.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	40.00 \$
5383	POMPES À EAU LAUNIER & FILS INC.	ENTRETIEN STATION POMPAGE	321.04 \$
5384	POMPAGE EXPERT ENR	PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME	155.22 \$
5385	POMPLO	PRODUITS CHIMIQUES	827.21 \$
5386	POSTES CANADA	PUBLICATIONS MUNICIPALES	104.16 \$
5387	LES PUBLICATIONS DU QUÉBEC	FOURNITURES BUREAU	22.22 \$
5388	RÉJEAN RIOPEL	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	59.84 \$
5389	RIVARD GUY	CONTRAT VIDANGES	68.99 \$
5390	SAMSON MARIO	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	88.44 \$
5391	SAMSON CLAUDE	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$
5392	SBM - DIJITEC INC.	ENTRETIEN PHOTOCOPIEUR, FOURNITURES DE BUREAU	1 639.58 \$
5393	SERVICES TECHNIQUES INCENDIES PROVINCIAL	ENTRETIEN CAMION, VÊTEMENTS DES POMPIERS	664.66 \$
5394	TOURISME MAURICIE	PUBLICITÉ TOURISTIQUE	287.44 \$
5395	VILLEMURE JORDAN	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	46.20 \$
5396	VILLEMURE CLAUDE	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	240.00 \$
5397	SOCAN	DROITS D'AUTEUR	47.28 \$
5398	CLUB SOCIAL DES POMPIERS DE ST-ELIE	CLUB SOCIAL POMPIERS	75.00 \$

5399	FETE DES AINES	AUTRES SUBVENTIONS	200.00 \$
5400	MAISON DES JEUNES AU COEUR	AUTRES SUBVENTIONS	1 250.00 \$
5401	PLACE AUX JEUNES MRC DE MASKINONGE	AUTRES SUBVENTIONS	200.00 \$
120912	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ AQUEDUC	1 770.42 \$
120913	SOGETEL, TELEPHONE MILOT INC.	TÉLÉPHONE MAISON DU CITOYEN, CASERNE, AQUEDUC PRINCIPAL, AQUEDUC SAMSON/MARCHAND, GARAGE DE LA CULTURE, GARAGE, TÉLÉCOPIEUR	625.00 \$
120918	CONSTRUCTO SE@O	ROUTE DES LACS	66.42 \$
120926	BELL MOBILITE INC.	CELLULAIRES VOIRIE, INCENDIE AQUEDUC PRINCIPAL, AQUEDUC SAMSON/MARCHAND	129.70 \$
120927	REVENU CANADA	DAS FED SEPT 2012	3 399.38 \$
120928	REVENU QUÉBEC	DAS PROV. SEPT 2012	9 295.23 \$
121001	SOGETEL, TELEPHONE MILOT INC.	TÉLÉPHONE MAISON DU CITOYEN, CASERNE, AQUEDUC PRINCIPAL, AQUEDUC SAMSON/MARCHAND, GARAGE DE LA CULTURE, GARAGE, TÉLÉCOPIEUR	623.56 \$
121002	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ GARAGE DE LA CULTURE	522.19 \$
121003	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ JARDIN BOTANIQUE	508.10 \$
121003	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ AQUEDUC SAMSON/MARCHAND	207.01 \$
121004	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	1 640.36 \$
121004	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ TERRAIN BALLE	218.06 \$
121005	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ BIBLIOTHÈQUE, ÉLECTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE	769.11 \$
121005	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	201.00 \$
121006	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ B.A.T., ÉLECTRICITÉ COOP-SANTÉ, ÉLECTRICITÉ MAISON DU CITOYEN	994.95 \$
121007	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ GARAGE MUNICIPAL	263.23 \$
121016	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ CASERNE	244.69 \$
		TOTAL CHÈQUES ET ACCÈS D	85 570.52 \$
		GRAND TOTAL	121 253.41 \$

RÉS. 2012-10-245 COMPTES

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement des comptes au montant de 60 200.89 \$ selon la liste des comptes à payer. Les autres dépenses sont déjà autorisées par résolution ou par le biais du règlement 2006-010 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

Adoptée

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2012-004 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT ZONAGE 2010-012

Article 1. Titre et numéro du règlement

Ce règlement est intitulé «Premier projet de Règlement modifiant le règlement de zonage 2010-012» et il porte le numéro 2012-004.

Article 2. Section 7 LOCALISATION DES BÂTIMENTS ET DES
CONSTRUCTIONS

7.9 Bâtiment accessoire autorisé dans la cour avant

La section 7 du règlement de zonage 2010-012 est modifiée à l'article 7.9 de la façon suivante :

Malgré les dispositions de l'article 7.7, dans les zones indiquées aux grilles de spécifications, un bâtiment accessoire peut être érigé dans la cour avant, sans empiéter dans la marge avant, ni dans l'espace situé directement en façade du bâtiment principal.

Toutefois lorsque la largeur du terrain ne permet de le localiser ailleurs qu'en façade du bâtiment principal, il peut y être érigé en empiétant le moins possible dans l'espace située en façade du bâtiment principal.

Article 3.

Fait et adopté à Saint-Élie-de-Caxton, le 1^{er} octobre 2012, à la séance ordinaire du conseil municipal.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

André Garant, maire

Micheline Allard,
Dir. Générale Sec-trésorière

Avis de motion : 10 septembre 2012

Adoption de premier projet de règlement : 1^{er} octobre 2012

Publication : 2 octobre 2012

RÉS. 2012-10-246 PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2012-004

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité l'adoption du premier projet de règlement 2012-004 ayant pour titre :

« PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2012-004
MODIFIANT LE RÈGLEMENT ZONAGE 2010-012 »

Adoptée

AVIS DE MOTION

Madame Francine Buisson donne un avis de motion pour l'adoption d'un règlement modifiant le plan d'urbanisme 2010-011 afin d'y insérer la partie du Domaine Ouellet annexée de la municipalité de Saint-Boniface.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE CAXTON

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2012-005 MODIFIANT LE PLAN
D'URBANISME 2010-011

Article 1. Titre et numéro du règlement

Ce règlement est intitulé « Premier projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme 2010-011 » et il porte le numéro 2012-005.

Article 2. Objet

Ce règlement a pour objet d'inclure l'annexion du domaine Ouellet secteur St-Boniface.

Article 3. Plan d'urbanisme Affectation du sol

Le feuillet affectation du sol sera modifié par l'inclusion de l'annexion dans l'affectation forestière. (Annexe 1)

Article 4. Plan d'urbanisme Équipements et infrastructures, territoires d'intérêts

Le feuillet Équipements et infrastructures, territoires d'intérêts sera modifié par l'inclusion de l'annexion. (Annexe 2)

Fait et adopté à St-Élie-de-Caxton le 1^{er} octobre 2012 à la séance ordinaire du conseil municipal.

Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

André Garant, maire

Micheline Allard,
Dir. Générale Sec-trésorière

Avis de motion : 1^{er} octobre 2012

Adoption de premier projet de règlement : 1^{er} octobre 2012

Publication : 2 octobre 2012

RÉS. 2012-10-247 PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2012-005

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité l'adoption du premier projet de règlement 2012-005 ayant pour titre :

« PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2012-005
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2010-011 »

Adoptée

AVIS DE MOTION

Monsieur Robert Hamel donne un avis de motion pour l'adoption d'un règlement modifiant le règlement de zonage 2010-012 afin d'y insérer la partie du Domaine Ouellet annexée de la municipalité de Saint-Boniface.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2012-006 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT ZONAGE 2010-012

Article 1. Titre et numéro du règlement

Ce règlement est intitulé «Premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage 2010-012» et il porte le numéro 2012-006.

Article 2. Objet

Ce règlement a pour objet d'insérer une nouvelle zone.
(Annexion du domaine Ouellet secteur St-Boniface)

Article 3. Plan de zonage 2010-012-feuille#1

La zone 243 sera insérée dans le plan de zonage 2010-012
feuille#1 de la façon présentée au plan (annexe 1) et décrite
suivant la description technique parue dans la Gazette
officielle du Québec, le 18 août 2012, 144^e année, n°33 (annexe
2).

Article 4. Annexe C-grilles de spécifications-243

La grille de spécification 243 sera incluse dans l'annexe C du
règlement de zonage 2010-012 (annexe 3).

Fait et adopté à St-Élie-de-Caxton le 1^{er} octobre 2012 à la
séance ordinaire du conseil municipal.

Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

André Garant, maire

Micheline Allard,
Dir. Générale Sec-trésorière

Avis de motion : 1^{er} octobre 2012
Adoption de premier projet de règlement : 1^{er} octobre 2012
Publication : 2 octobre 2012

RÉS. 2012-10-248 PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2012-006

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame
Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité l'adoption du
premier projet de règlement 2012-006 ayant pour titre :

« PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2012-006
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2010-012 »

Adoptée

RÉS. 2012-10-249 MANDAT NOTAIRE

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate Me Louise-Andrée Garant, notaire pour préparer l'acte de transfert et l'enregistrement du lot 4 096 823 de la municipalité de Saint-Boniface à la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton.

Monsieur le maire, André Garant et madame la directrice générale, Micheline Allard sont autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, les documents nécessaires à cette transaction.

Il est à noter que monsieur le maire André Garant s'est retiré de toute discussion concernant l'adoption de cette résolution et ce, autant en séance publique que privée, Me Louise-Andrée Garant étant sa fille.

Adoptée

AVIS DE MOTION

Monsieur Robert Hamel donne un avis de motion pour l'adoption d'un règlement établissant un code d'éthique pour les employés municipaux.

RÉS. 2012-10-250 MISE À PIED RÉJEAN RIOPEL

Sur proposition de madame Marlyne Muise appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité la mise à pied de monsieur Réjean Riopel lors de la semaine finissant le 13 octobre 2012.

Adoptée

RÉS. 2012-10-251 FORMATION PG MÉGAGEST

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la secrétaire administrative madame Édith Ménard à s'inscrire au séminaire de formation sur les nouveautés de PG Mégagest. Le coût est de 275.00 \$ incluant le repas du midi. Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée

RÉS. 2012-10-252 FORMATION AQUEDUC

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur Jérôme Bourassa à s'inscrire au Programme de qualification des opérateurs en Eau Potable. La formation se donne à Lac Beauport du 15 octobre au 2 novembre 2012. Le coût est de 3 099.32 \$ incluant les taxes. Les dépenses inhérentes à la formation seront payées sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée

RÉS. 2012-10-253 ENTENTE DE SERVICE UTA

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur le maire André Garant à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton l'entente de service avec les représentants de l'Université du Troisième Age concernant le cours : « Le XX^e siècle : de la naissance du modernisme à l'émergence des Baby-Boomers (1900-1975) ».

Adoptée

RÉS. 2012-10-254 FÊTE DES AINÉS

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise une participation financière de 200.00 \$ pour la Fête des Aînés qui aura lieu à Saint-Boniface le 21 octobre 2012. Monsieur Roland Venne de notre municipalité sera honoré à cette occasion.

Adoptée

RÉS. 2012-10-255 DOSSIER GEORGES PELLERIN ET JESSIKA BÉLAND

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte de faire remise au défendeur de toute somme excédant la somme de 500.00 \$ et la somme de 134.00 \$ de frais le tout relativement au constat CAE120131 et d'en informer le percepteur des amendes de la MRC de Maskinongé.

Adoptée

RÉS. 2012-10-256 POLITIQUE DE SUBVENTION

Sur proposition de madame Marlyne Muise appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que la précision

suivante est apportée à la politique de subvention pour les individus :

- La subvention pour les individus s'applique à une personne mineure (17 ans et moins) participant à une activité sportive ou culturelle selon les critères établis dans la politique.

Adoptée

RÉS. 2012-10-257 AFFICHE MAISON DES JEUNES

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'installation d'une banderole ayant pour but d'augmenter le financement à la Maison des Jeunes. Le conseil autorise cette affiche jusqu'au 1^{er} juin 2013.

Adoptée

RÉS. 2012-10-258 DERNIER VERSEMENT DE LA MAISON DES JEUNES

Sur proposition de madame Marlyne Muise appuyée par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le dernier versement à la Maison des Jeunes pour 2012 au montant de 1 250.00 \$.

Adoptée

RÉS. 2012-10-259 ACTIVITÉ DE NOËL

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'activité de Noël pour les citoyens de Saint-Élie-de-Caxton. Le montant réservé pour cette activité et pour le souper de Noël des bénévoles du Comité de la Famille est de 1 200.00 \$.

Adoptée

AFFAIRES NOUVELLES

MICHEL BRODEUR

Monsieur Brodeur mentionne que :

- Les balades ont très bien fonctionné pour une 7^{ième} année d'activité.
- Au-delà de 400 réservations sont faites pour la Féerie de Noël.

RÉS. 2012-10-260 CENTRE ÉDUCATIF DE COMPOSTAGE

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a de l'intérêt à poursuivre dans le projet de centre éducatif de compostage. Un protocole d'entente devra être signé par les deux parties avant le début des travaux.

Adoptée

FRANCINE BUISSON

Madame Buisson mentionne que :

- Madame Charline Plante se rendra à Trois-Rivières le 20 octobre prochain pour assister à l'assemblée générale de la bibliothèque.
- Un commentaire pour l'appréciation du Muni-Info autant contenu que présentation a été transmis par une personne résidente du Lac Souris.

RÉS. 2012-10-261 ÉCHÉANCIER RENUMÉROTATION CIVIQUE
DOMAINE OUELLET

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le calendrier des échéances pour la renumérotation civique du Domaine Ouellet (partie annexée de Saint-Boniface).

Adoptée

RICHARD GARANT

RÉS. 2012-10-262 SONDE DE PUIITS AQUEDUC PRINCIPALE

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur Mario Samson à faire le nécessaire pour l'installation de la sonde de puits et le fonctionnement des valves de protection du manganèse sur le système de filtration de l'aqueduc Principale. Le coût est de 1 500.00 \$ plus taxes.

Adoptée

RÉS. 2012-10-263 FORMATION INCENDIE

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur Mario Samson à s'inscrire à la formation afin d'obtenir une reconnaissance complète de ses acquis et d'obtenir un DEP en incendie. Cette formation est donnée par l'Institut de Protection contre les incendies du Québec. Le coût est de 600.00 \$ payable en 2013.

Adoptée

ANDRÉ GARANT

RÉS. 2012-10-264 DON À LEUCAN DÉFI TÊTES RASÉES

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que la municipalité participe financièrement à LEUCAN pour 500.00 \$ à la condition que tous les pompiers volontaires sans exception se fassent complètement raser la tête.

Adoptée

RÉS. 2012-10-265 LETTRE PIERRE DESHAIES

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'envoi d'une lettre à monsieur Pierre Deshaies concernant la décision du conseil en ce qui a trait à l'aménagement de la Côte à Potvin.

Adoptée

- Monsieur le maire donne quelques indications concernant l'annexion du Domaine Ouellet.

RÉS. 2012-10-266 INSPECTION DE BÂTIMENTS

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate monsieur Stéphane Bergeron pour l'inspection du bâtiment situé sur le lot 4 096 823 au Domaine Ouellet (partie annexée de la municipalité de Saint-Boniface).

Adoptée

- Monsieur le maire mentionne que si le conseil municipal décide d'adhérer à la cueillette des feuilles avec la Coopérative, le coût est de 70.00 \$ par adresse civique. Le projet est remis à l'an prochain.

RÉS. 2012-10-267 GARAGE DE LA CULTURE

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise une dépense de 3 000.00 \$ pour l'organisation du Garage de la Culture en vue de la Fête de Noël.

Adoptée

RÉS. 2012-10-268 PNEUS TRACTEUR

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur Mario Samson à faire l'achat de 4 pneus de tracteur pour le Kubota L3240. Le coût est de 2 520.00 \$ plus taxes. Le montant sera pris dans le salaire caractérisation des fosses.

Adoptée

RÉS. 2012-10-269 ENTRETIEN GÉNÉRATRICE ET MOTEUR DIÉSEL

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le renouvellement du contrat avec Génératrice Drummond pour l'entretien de la génératrice de la station de pompage Principale et pour l'entretien du moteur de la station de pompe Marchand selon le document du 21 septembre 2012.

Adoptée

RÉS. 2012-10-270 AGENDAS 2013

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'achat de 50 agendas personnalisés chez Myron. Le coût est de 217.38 \$ incluant les taxes, la personnalisation et la livraison.

Adoptée

RÉS. 2012-10-271 PLACE AUX JEUNES

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal contribue financièrement pour un montant de 200.00 \$ à l'activité de Place aux Jeunes de la MRC de Maskinongé.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

Quinze personnes assistent à la réunion du conseil.

Quelques questions sont posées sur les sujets suivants :

- Avis d'ébullition
- Réception du Muni-Info
- Installation des abris temporaires
- Camion incendie

RÉS. 2012-10-272 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité la clôture de la séance à 21H18.

Adoptée

Je, André Garant, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Micheline Allard
Dir. Générale Sec-trésorière

André Garant, maire